

FICHE DE POSTE

Chargé(e) de mission – Animation et sensibilisation sur la gestion intégrée des eaux pluviales auprès des communes du territoire

Contrat de projet – 3 ans

Service Eau et Assainissement – Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)

Poste basé à Vinay (100 rue Paul Guerry)

Contexte

Au sein de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, le Service Eau et Assainissement assure les compétences eau potable, assainissement collectif et SPANC.

Sur le territoire communautaire, de nombreux bâtiments et aménagements communaux (écoles, salles des fêtes, mairies, bâtiments techniques, parkings, voiries...) rejettent encore leurs eaux pluviales dans le réseau d'assainissement collectif.

Ces apports parasites :

- génèrent des surcharges hydrauliques,
- contribuent aux dysfonctionnements (débordements, mises en charge),
- augmentent les volumes à traiter en station d'épuration,
- participent aux rejets d'eaux non traitées dans le milieu naturel.

Par ailleurs, les projets d'aménagement restent souvent centrés sur des logiques d'évacuation rapide des eaux pluviales, sans intégrer pleinement les principes de gestion intégrée à la source (désimperméabilisation, infiltration, stockage temporaire, valorisation paysagère).

Bien que la compétence « eaux pluviales » demeure communale, la Communauté de communes souhaite impulser une dynamique territoriale cohérente avec le Contrat Eau et Climat signé avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Le poste s'inscrit dans cette démarche stratégique.

Finalité du poste

Le/la chargé(e) de mission aura pour rôle d'animer, de structurer et d'accompagner les 47 communes du territoire dans la mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux pluviales sur leurs bâtiments et espaces publics.

Il/elle contribuera à :

- réduire les apports d'eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement collectif,
- favoriser la gestion des eaux pluviales à la source sur les équipements publics,

- aider les communes à intégrer les solutions alternatives dans les projets d'aménagement,
- encourager des pratiques communales exemplaires sur les bâtiments existants et futurs projets.

Positionnement hiérarchique et fonctionnel

Le/la chargé(e) de mission :

- est rattaché(e) à la Direction du Service Eau et Assainissement,
- travaille en transversalité avec les unités :
 - eau potable,
 - assainissement collectif,
 - SPANC,
 - service administratif,
- collabore avec les élus communaux, services techniques municipaux, bureaux d'études et partenaires institutionnels,
- assure le lien opérationnel avec l'Agence de l'Eau dans le cadre du Contrat Eau et Climat.

Missions principales

1. Animation territoriale et sensibilisation des communes

- Organisation et animation de réunions communales et intercommunales sur les enjeux de gestion intégrée des eaux pluviales.
- Présentation de la démarche communautaire et des obligations réglementaires.
- Élaboration de supports pédagogiques (présentations, fiches techniques, outils de vulgarisation).
- Sensibilisation spécifique dans les établissements scolaires lors de projets de désimperméabilisation (volet éducatif sur le cycle de l'eau et les bénéfices environnementaux des aménagements réalisés).

2. Diagnostic et pré-ingénierie technique

- Organisation et réalisation de visites de terrain sur les équipements publics communaux.
- Identification des raccordements d'eaux pluviales au réseau d'assainissement collectif.
- Réalisation de pré-diagnostics :
 - cartographie des surfaces imperméabilisées,
 - analyse des écoulements,
 - estimation des surfaces à déconnecter,

- repérage des points de rejet.
- Élaboration de rapports synthétiques par commune :
 - état des lieux,
 - problématiques identifiées,
 - propositions de solutions,
 - estimations financières prévisionnelles.

3. Appui technique aux projets communaux

- Conseil technique sur la déconnexion des eaux pluviales (toitures, parkings, voiries).
- Proposition de solutions adaptées au contexte local :
 - infiltration à la parcelle,
 - noues paysagères,
 - tranchées drainantes,
 - toitures végétalisées,
 - chaussées perméables,
 - bassins paysagers, etc.
- Intégration des principes de gestion intégrée dans les projets d'aménagement (voirie, espaces publics, équipements).
- Accompagnement des communes dans la phase pré-opérationnelle et le lancement des travaux.
- Suivi et capitalisation des opérations réalisées.

4. Suivi, évaluation et reporting

- Mise en place et actualisation d'un suivi cartographique des déconnexions et aménagements (SIG – QGIS).
- Suivi des surfaces et volumes déconnectés des réseaux d'eaux usées.
- Production de bilans intermédiaires et finaux.
- Rédaction des rapports techniques et administratifs attendus dans le cadre du Contrat Eau et Climat.
- Respect du calendrier et des engagements contractuels vis-à-vis de l'Agence de l'Eau.

Compétences requises

1. Compétences techniques

- Formation Bac+3 à Bac+5 en gestion de l'eau, hydraulique urbaine, environnement ou aménagement.

- Bonne connaissance :
 - de la gestion intégrée des eaux pluviales,
 - des techniques alternatives d'infiltration et de désimperméabilisation,
 - des réseaux d'assainissement collectif,
 - des principes de fonctionnement hydraulique.
- Notions en techniques de travaux publics et aménagement urbain.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint).
- Maîtrise des outils SIG (QGIS notamment).
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Notions de réglementation des marchés publics appréciées.

2. Compétences transversales

- Capacités d'animation et de conduite de réunion.
- Aptitude à la vulgarisation et à la pédagogie (élus, techniciens, scolaires).
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse.
- Autonomie et sens de l'organisation.
- Esprit d'initiative.
- Goût du travail de terrain.
- Capacité à travailler en mode projet et en partenariat multi-acteurs.

3. Conditions particulières

- Contrat de projet de 3 ans (lié au Contrat Eau et Climat).
- Poste basé à Vinay – déplacements fréquents sur le territoire.
- Permis B indispensable.